



**POUR UN MONDE MARITIME
NUMÉRIQUE PLUS SÛR**

CONSTRUISONS ENSEMBLE
LA FILIÈRE FRANÇAISE DE
CYBERSÉCURITÉ MARITIME

LES ENJEUX DE LA NUMÉRISATION DU MONDE MARITIME ET PORTUAIRE

Le monde maritime et portuaire s'est engagé dans une **transformation numérique** sans précédent. Si la numérisation améliore les performances, la sécurité et la compétitivité du secteur, elle apporte aussi de **nouvelles dépendances et de nouvelles vulnérabilités** pouvant être exploitées par les cybercriminels. Les cyberattaques touchant le secteur maritime et portuaire se sont multipliées ces dernières années, entraînant des pertes d'exploitation considérables pour les opérateurs concernés.

Or, en matière de cybersécurité, le secteur maritime et portuaire ainsi que les industries du naval, du nautisme, de l'offshore et des énergies marines renouvelables, présentent des **particularités qui les différencient** des autres secteurs. Aussi la sécurisation du monde maritime numérique demande-t-elle une réponse spécifique.

Sous le pilotage du Secrétariat Général de la Mer (SGMer), avec le soutien de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) et d'une quinzaine de partenaires publics et privés des secteurs du maritime et de la cybersécurité, l'association **France Cyber Maritime** voit le jour le 17 novembre 2020.



La France prend toute la mesure des enjeux liés à la cybersécurité dans le domaine maritime, à la fois en termes de protection des systèmes d'information et en termes de développement économique d'un secteur et décide ainsi la création d'une Commission cybersécurité et la préfiguration d'un centre national de coordination de la cybersécurité pour le maritime.

Mesure 46 du Comité Interministériel de la Mer du 15 novembre 2018.

LES MISSIONS DE FRANCE CYBER MARITIME



Accroître la résilience du monde maritime et portuaire face à la menace cyber



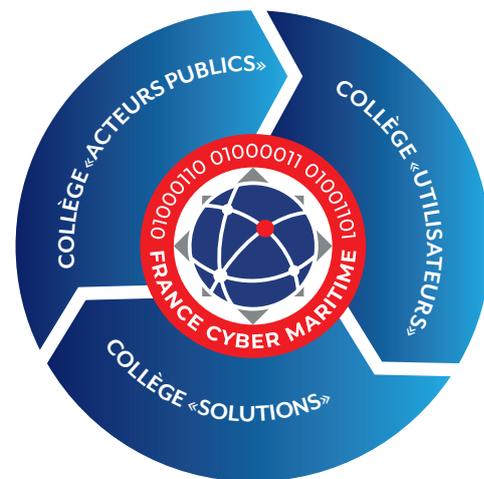
Opérer le **M-CERT** (*Maritime Computer Emergency Response Team*) qui offre information et assistance aux opérateurs du secteur



Contribuer à la création d'une filière d'excellence française en cybersécurité maritime



Encourager le développement de solutions de cybersécurité adaptées aux besoins de la filière



LES 3 COLLÈGES DE FRANCE CYBER MARITIME

- « **Acteurs publics** » : administrations, agences de l'Etat et collectivités territoriales
- « **Utilisateurs** » : opérateurs maritimes et portuaires
- « **Solutions** » : offreurs qualifiés de solutions de cybersécurité



Dans le cadre de France Relance, l'ANSSI soutient techniquement et financièrement France Cyber Maritime, organisation clé pour promouvoir la cybersécurité du monde maritime et portuaire.



GUILAUME POUPARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANSSI, LE 8 SEPTEMBRE 2021 AU FIC.

LA CYBERSÉCURITÉ MARITIME À 360°

DES SOLUTIONS ADAPTÉES AU MONDE MARITIME ET PORTUAIRE

Forte de plus de soixante adhérents, France Cyber Maritime a pour vocation de **porter les ambitions et de fédérer les besoins du monde maritime et portuaire en matière de cybersécurité.**

● DES BESOINS

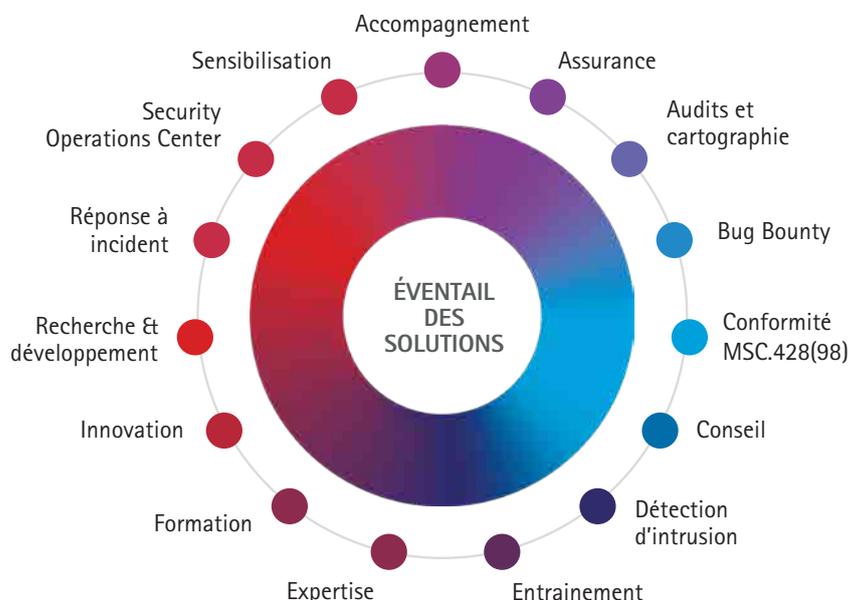
Les particularités et la complexité du secteur maritime et portuaire nécessitent une **approche sectorielle de la cybersécurité.** Il convient aussi de préparer l'avenir et d'anticiper au mieux les menaces futures en **soutenant les solutions de cybersécurité innovantes et souveraines.**

● DES SOLUTIONS

Avec le soutien de ses adhérents, **France Cyber Maritime analyse les besoins** des opérateurs du monde maritime et portuaire et les **conseille** afin d'**identifier les solutions les plus adaptées et les plus performantes.**

L'expertise et l'expérience des adhérents de l'association permettent de proposer un **panel de services** couvrant l'ensemble des besoins de la filière.

Par son action et au-delà de l'éventail de solutions proposées par ses adhérents, France Cyber Maritime contribue également à la **résilience du secteur maritime** et à la **réduction des risques cyber.**



M-CERT : ANTICIPER, ANALYSER, PARTAGER

Le M-CERT (*Maritime Computer Emergency Response Team*) est le **centre national dédié à la veille, à l'analyse et au partage des informations relatives à la cybersécurité maritime et portuaire** (suivi et actualisation des menaces, des vulnérabilités, des incidents...). Il assiste l'ensemble des opérateurs métropolitains et ultramarins.

Le M-CERT a rejoint l'association **InterCERT France** en 2022, afin de s'intégrer au mieux dans le réseau des acteurs des CSIRTs et CERT français de premier plan pour mieux lutter contre la menace cyber.

Pour plus d'informations et contact :

 www.m-cert.fr

REJOIGNEZ FRANCE CYBER MARITIME

“ France Cyber Maritime apporte au monde maritime et portuaire des réponses concrètes et adaptées en matière de cybersécurité, afin de renforcer la résilience du secteur, et de promouvoir l'excellence française en cybersécurité maritime en Europe et à l'international. Rejoindre France Cyber Maritime, c'est nous donner ensemble les moyens de cette forte ambition au service de secteurs stratégiques pour la souveraineté et l'économie françaises.

Frédéric Moncany de Saint-Aignan,
Président de France
Cyber Maritime.



FRANCE CYBER MARITIME

Le Grand Large

Quai de la douane, 2^{ème} éperon

29200 BREST

CONTACTS

02 57 52 09 87

@ contact@france-cyber-maritime.eu

www.france-cyber-maritime.eu

in France Cyber Maritime

🐦 @FrCyberMaritime



EN COOPÉRATION AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



Secrétariat général
de la mer

